



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Onde - Outil Numérique pour la direction d'école

Fiche 08 – Prévision des effectifs – Profil IEN

Octobre 2025 – à partir de la version 3.27 de Onde

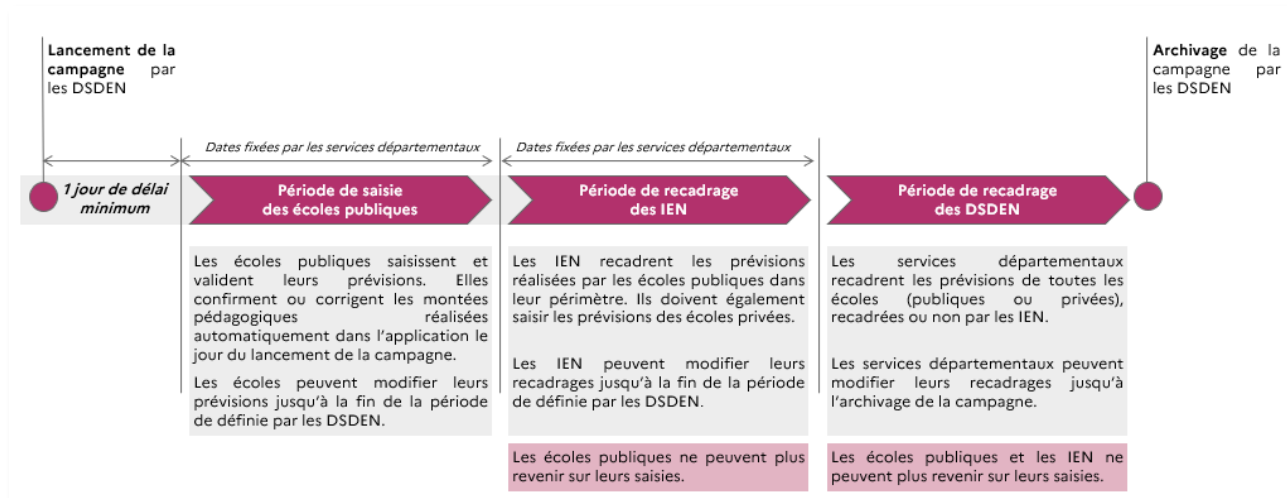
Table des matières

Élaboration des prévisions des effectifs par l'IEN pour les écoles publiques et privées.....	3
Relancer les écoles publiques	4
Recadrer les prévisions des écoles publiques et saisir les prévisions des écoles privées	6
Consulter les prévisions archivées	8

Élaboration des prévisions des effectifs par l'IEN pour les écoles publiques et privées

Lors d'une campagne de prévision des effectifs, l'IEN intervient sur le recadrage des prévisions saisies par les écoles publiques, mais aussi sur la saisie des prévisions des écoles privées. Une campagne de prévision est séquencée ainsi :

- **une période de saisie par les directeurs et directrices d'écoles publiques** : les prévisions reprennent automatiquement les données depuis le profil des directeurs et directrices d'écoles publiques. Ils sont ensuite invités à amender les remontées automatiques. Les directeurs et directrices d'écoles publiques peuvent revenir sur leur saisie autant de fois qu'ils le souhaitent jusqu'à la fin de la période choisie par l'agent en DSDEN ;
- **une période de recadrage des IEN** : à la fin de la période de saisie par les directeurs et directrices d'écoles publiques, les IEN recadrent, ou non, les prévisions réalisées par les directeurs et directrices d'écoles publiques. Ils doivent également réaliser les prévisions d'effectifs pour les écoles privées. ;
- **une période de consolidation par les DSDEN** : à la fin de la période de recadrage des IEN, les DSDEN peuvent, à leur tour, recadrer les prévisions, les valider, puis archiver la campagne.



La campagne de prévisions d'effectifs réalisée à l'aide de l'application Onde distingue :

- la campagne de prévisions des effectifs dans les écoles publiques ;
- la campagne de prévisions des effectifs dans les écoles privées du 1^{er} degré, dont les prévisions ne sont réalisées que par l'IEN à la demande des DSDEN. En effet, les directeurs et directrices d'écoles privées n'ont pas à effectuer des prévisions des effectifs comme le font les directeurs et directrices d'écoles publiques dans Onde. La réalisation de ces prévisions est donc du ressort de l'IEN.

La gestion des prévisions par un IEN est réalisée au travers des étapes suivantes :

- **étape 1** : Relancer les écoles publiques (optionnelle) ;
- **étape 2** : Recadrer les prévisions des écoles publiques et saisir les prévisions des écoles privées ;
- **étape 3** : Consulter les prévisions archivées.

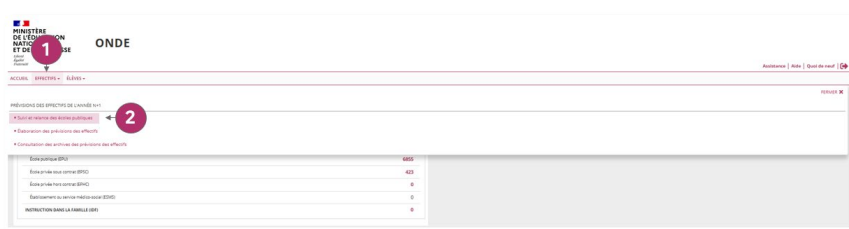
Relancer les écoles publiques

Vous pouvez consulter l'avancement de la campagne de prédiction des effectifs dès le début de la période de saisie par les écoles publiques dans votre périmètre. Vous pouvez également choisir d'en relancer certaines.

Description

Pour relancer les directeurs et directrices, cliquez sur le menu « EFFECTIFS » (1), puis sur « Suivi et relance des écoles publiques » (2) dans le volet « PRÉVISIONS DES EFFECTIFS DE L'ANNEE N+1 ».

Capture d'écran

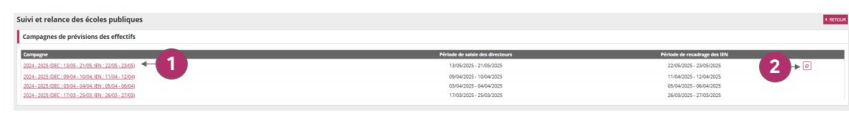


Écran « Suivi et relance des écoles publiques »

Cet écran présente l'ensemble des campagnes qui ont été lancées. Une seule campagne est en cours et apparaît en haut de la liste (1).

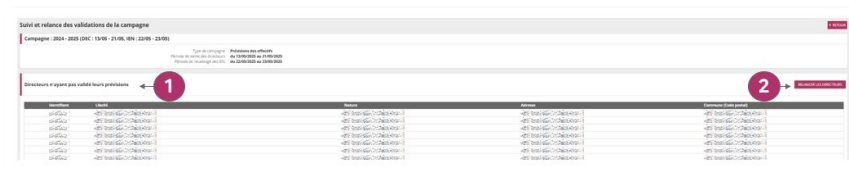
Si vous cliquez sur le libellé de la campagne, vous serez redirigé vers l'état d'avancement de la campagne.

Cliquez sur le bouton « Relancer » (2) pour vous diriger vers la fonctionnalité de relance des écoles publiques.



Consulter l'avancement de la campagne

Vous pouvez consulter l'avancement de la campagne, notamment les écoles qui ont saisi leur prévision. (1).



Description

Cliquez sur le bouton « Relancer les directeurs » (2) pour sélectionner les écoles à relancer.

1^{ère} étape : Sélectionner les écoles à relancer – présentation de l'écran

La relance des écoles se fait en plusieurs étapes. Vous pouvez circuler librement entre les étapes, grâce aux boutons de l'étapier en bas de l'écran, ou en cliquant sur le libellé des étapes.

Si des données obligatoires ne sont pas renseignées, vous ne pourrez pas passer à l'étape suivante.

1^{ère} étape : Sélectionner les écoles à relancer

Cette première étape consiste à sélectionner les écoles publiques que vous souhaitez relancer (1).

Pour sélectionner toutes les écoles, cliquez sur la première case dans l'en-tête de la colonne (2).

Cliquez ensuite sur « Suivant » (3).

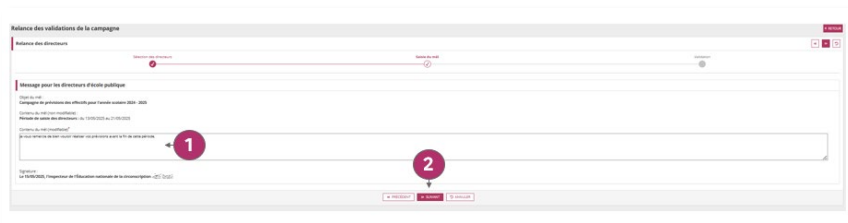
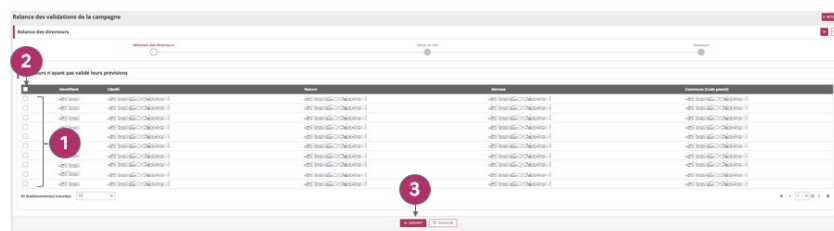
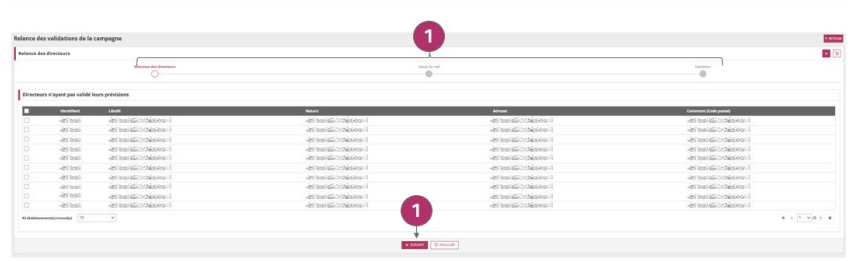
2^{ème} étape : Saisie du mél

Vous devez ensuite rédiger le mél de relance à destination des écoles publiques (1). Un message par défaut est proposé, vous pouvez le conserver ou le modifier.

Cliquez ensuite sur « Suivant » (2).

Vous pouvez également revenir en arrière pour modifier la sélection des écoles, votre mél sera conservé.

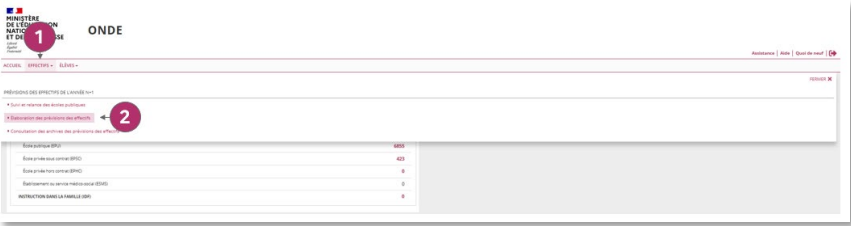
Capture d'écran



Description	Capture d'écran
3^{ème} étape : la validation Cette dernière étape vous informe du nombre d'écoles qui recevront votre mél, et celles pour lesquelles un courrier devra être envoyé (1). Cliquez sur « Envoyer » (2) pour envoyer le mél. Attention : si vous cliquez sur le bouton « Envoyer », les listes ne seront plus disponibles. Il convient de les télécharger avant d'envoyer le mél.	

Recadrer les prévisions des écoles publiques et saisir les prévisions des écoles privées

A la fin de la période de saisie des écoles publiques, vous avez accès au recadrage des prévisions renseignées par ces écoles. Vous devez également saisir les prévisions des écoles privées si la DSDEN en a fait la demande.

Description	Capture d'écran
Une fois la période de saisie des écoles publiques terminée, la période de recadrage commence. Pour recadrer les prévisions saisies, ou non, par les écoles publiques, l'IEN clique sur le menu « EFFECTIFS » (1), puis « Élaboration des prévisions des effectifs » (2) dans le volet « PRÉVISIONS DES EFFECTIFS DE L'ANNÉE N+1 ».	

Description

Consulter les prévisions saisies par les écoles

Vous pouvez consulter l'ensemble des écoles de votre périmètre, qu'elle soit publique ou privée.

Vous pouvez filtrer les écoles à l'aide du bandeau de recherche (1). Cliquez sur « Rechercher » (2) pour mettre à jour les résultats.

La colonne « Validation directeur » permet d'afficher les écoles publiques qui ont saisi leurs prévisions des effectifs. La colonne « Validation IEN » permet de vérifier votre avancement sur le recadrage.

Cliquez ensuite sur le libellé d'une des écoles à recadrer (3). Cela affiche les prévisions de l'école.

Cliquez sur le bouton « Recadrer » (4).

Recadrer les prévisions d'une école

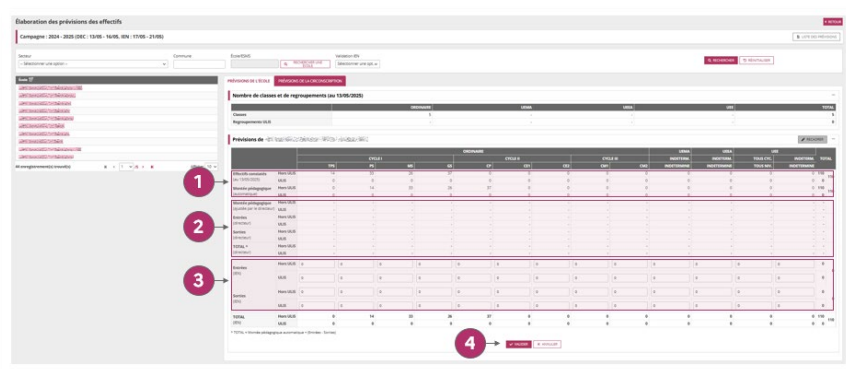
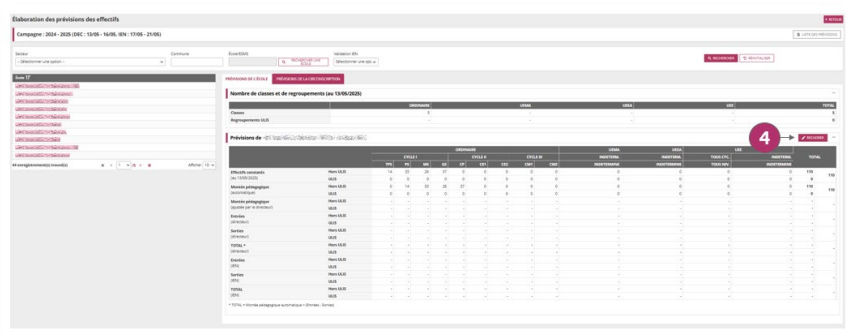
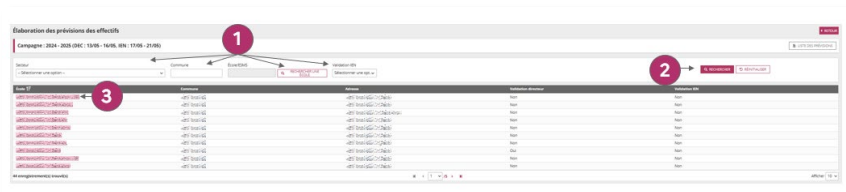
Le tableau des prévisions de l'école devient modifiable.

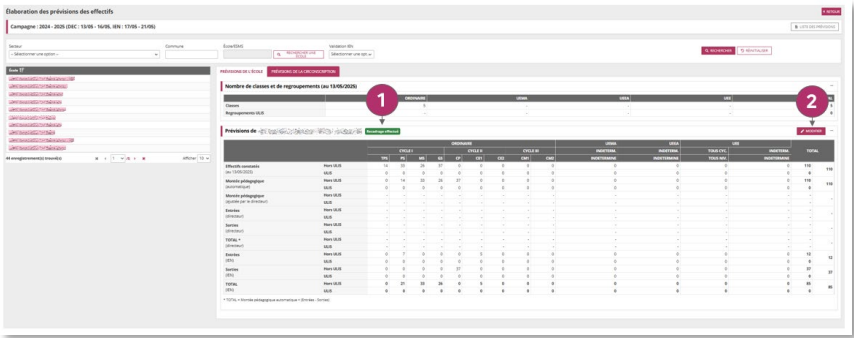
Les premières lignes présentent les données issues de la montée pédagogique réalisée automatiquement par l'application (1). Elles sont suivies par celles saisies par le directeur ou la directrice d'école (2).

Vous pouvez recadrer ces prévisions sur les dernières lignes (3) : ajouter des élèves (entrées), ou en retirer (sortie).

Cliquez ensuite sur le bouton « Valider » (4).

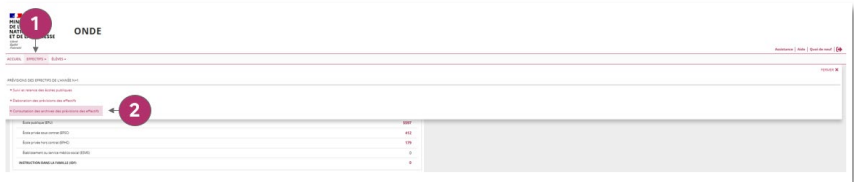
Capture d'écran



Description	Capture d'écran
Consulter votre recadrage Vous pouvez consulter le recadrage de l'école grâce à la pastille « Recadrage effectué » (1). Tant que la période de recadrage IEN n'est pas terminée, vous pourrez toujours revenir sur vos modifications en cliquant sur le bouton « Modifier » (2).	
Consulter votre avancement En filtrant sur « Validation IEN » (1), et en cliquant sur « Rechercher » (2), vous pourrez visualiser l'ensemble des écoles recadrées (3).	

Consulter les prévisions archivées

Une fois la campagne terminée, vous pouvez la consulter dans vos archives. Vos prévisions peuvent être accompagnées des recadrages réalisés par la DSDEN si ce dernier a donné une autorisation pour les consulter.

Description	Capture d'écran
Pour consulter les prévisions archivées, cliquez sur le menu « ECOLES » (1), puis sur « Consultation des archives des prévisions des effectifs » (2).	
Rechercher la campagne archivée Recherchez une campagne à consulter en utilisant les filtres (1) : année scolaire, campagne, secteur, commune ou école. Enfin, cliquez sur le bouton « Consulter » (2).	